

tionné dans un passage que nous avons rapporté plus haut<sup>1</sup>, l'avènement de Salmanasar au trône, son règne de cinq ans et sa mort, ajoute : « Le 12 *tebet* (de la 5<sup>e</sup> année de Salmanasar), Sargon s'assit sur le trône en Assyrie<sup>2</sup> ».

La distinction de Sargon et de Salmanasar est donc historiquement certaine, et le seul argument spécieux que l'on eût apporté pour faire de ces deux rois une seule personne, le silence des monuments épigraphiques, porte maintenant à faux, comme nous venons de le voir.

Les autres raisons alléguées par M. Riehm et les savants qui pensent comme lui sont nécessairement sans valeur après les témoignages décisifs que nous avons cités. Il est cependant à propos de montrer en quoi elles sont fausses ou mal appliquées.

2<sup>o</sup> Le second argument qu'on apporte contre l'existence réelle de Sargon, c'est la difficulté de faire concorder la date de la chute de Samarie, en l'attribuant à Sargon, avec celle de l'invasion de Sennachérib dans le royaume de Juda. Elle ne peut évidemment rien prouver en faveur de l'identification des deux vainqueurs de Samarie. Il y a là, il est vrai, un problème de conciliation à résoudre, et nous devons nous en occuper plus loin, en racontant l'expédition du fils de Sargon contre Ézéchiass ; mais une apparente contradiction chronologique ne suffit pas pour nier l'existence avérée d'un personnage historique.

3<sup>o</sup> Ce que les inscriptions attribuent à Sargon, la Bible l'attribue, assure-t-on, à Salmanasar.

C'est une question en ce qui concerne la prise de Samarie. Pour les autres événements du règne de ces deux rois, les monuments cunéiformes ne rapportent aucunement à Sargon ce que nous savons de Salmanasar IV, de telle sorte

<sup>1</sup> Voir plus haut, p. 332.

<sup>2</sup> Traduction de M. J. Oppert, *Chronique babylonienne*, dans les *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, avril-juin 1887, p. 264.

que, loin de pouvoir tirer de là une preuve de l'identité de ces deux personnages, il en résulte au contraire qu'ils sont tout à fait différents. Ménandre d'Éphèse nous apprend que Salmanasar a fait contre Tyr deux campagnes, dont l'une eut pour les Assyriens une issue favorable, l'autre une issue douteuse. Nous ne lisons pas un seul mot sur ces deux expéditions dans les Annales de Sargon. Il aurait cependant parlé au moins de la première, si elle avait été faite sous son règne.

Sargon ne s'attribue rien de ce que la Bible nous raconte de Salmanasar IV. Ce dernier, d'après le récit des Rois, saisit Osée d'Israël, l'emprisonna, et probablement le fit mourir. Sargon qui, cependant, décrit minutieusement les résultats de sa campagne, les 27,290 prisonniers qu'il a faits, les 50 chars qu'il s'est réservés, et qui nomme tous les rois des pays environnants, Gaza, Ascalon, l'Égypte, l'Arabie, Hamath, etc., ne nomme même pas Osée, et ne dit pas un seul mot qui fasse supposer qu'il y avait un roi à Samarie. On ne peut expliquer ce silence qu'en admettant qu'il n'est point l'auteur des faits que le quatrième livre des Rois attribue à Salmanasar IV.

4<sup>o</sup> La statue de Sargon trouvée à Cittiium, aujourd'hui Larnaca, en Chypre, ne prouve pas davantage que Sargon soit Salmanasar. Sargon nous raconte, dans ses inscriptions<sup>1</sup>, qu'il reçut des habitants de Cittiium une ambassade, et c'est sans doute à cette occasion que sa statue fut emportée en Chypre par les envoyés de cette île qui étaient allés en Assyrie<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> *Inscriptions des Fastes*, p. 14; Botta, *Monument de Ninive*, Paris, 1849, t. IV, pl. 133, l. 1-5, col. med.; H. Winckler, *Die Keilschrifttexte Sargon's*, p. 126-127, lignes 143-149.

<sup>2</sup> C'est à Babylone que Sargon reçut le tribut des sept rois de Chypre, en 708, et c'est probablement de cette année que date la statue de Sargon et l'inscription du Musée de Berlin. Ces mêmes rois paraissent avoir aussi



Il faut donc le reconnaître sans balancer, Salmanasar et Sargon sont deux rois différents, et l'explication de la contradiction qui paraît exister entre la Bible, attribuant la prise de Samarie au premier, et les documents cunéiformes la rapportant au second, doit être cherchée ailleurs que dans l'identification de ces deux monarques.

M. Oppert a donné depuis plusieurs années une solution du problème. Il l'a brièvement résumée lui-même dans les *Studien und Kritiken*. Voici comment, d'après lui, ceux qui soutiennent que Samarie a été prise par Sargon, et non par Salmanasar, peuvent concilier leur opinion avec le texte sacré : « Cette opinion, dit-il, ne contredit nullement la Bible... Le livre des Rois ne dit nulle part que Salmanasar a pris Samarie, au contraire. Après qu'il a été raconté II (IV) Rois, xviii, 9, au sujet de Salmanasar, qu'il a marché contre Samarie et assiégé la ville, le verset 10 remarque qu'ils prirent la ville; ils, c'est-à-dire, non le roi d'Assyrie, mais les Assyriens (וילכדה, *vayyilkeduâh*)<sup>1</sup>. Au verset onzième, le roi des Assyriens qui emmène Israël en captivité

payé tribut auparavant à l'Assyrie, la 7<sup>e</sup> année de Sargon, en 715; mais la statue est certainement plus récente, puisqu'elle mentionne les événements de la 12<sup>e</sup> et de la 13<sup>e</sup> année de Sargon. G. Smith, dans la *Zeitschrift für ägyptische Sprache*, 1869, p. 110. On peut voir la traduction de l'inscription de la statue de Larnaca dans M. Ménant, *Annales des rois d'Assyrie*, p. 206; H. Winckler, *Die Keilschrifttexte Sargons*, p. 174-185.

<sup>1</sup> M. Franz Delitzsch a adopté cette explication de M. Oppert : « Mit Recht macht Oppert darauf aufmerksam, dit-il, dass 2 Kön., 18, 10, die Eroberung nicht dem Salmanassar, sondern dem Heere zugeschrieben wird. » *Biblischer Commentar über den Prophet Jesaia*, 1866, p. 236. M. l'abbé Darras a également admis toutes les conclusions de M. Oppert, *Histoire générale de l'Église*, t. II, 1870, p. 724. Cf. E. Schrader, *Die Keilinschriften und das alte Testament*, 2<sup>e</sup> édit., p. 285. La Vulgate a traduit, IV Reg., xviii, 10, le verbe au singulier : *cepit*, au lieu de *ceperunt*, comme le porte le texte massorétique, dont la leçon paraissait peu naturelle et n'en est que plus digne de remarque.

n'est pas nommé. Ce n'est plus Salmanasar, c'est Sargon. Au chapitre xvii, §. 6, la phrase est à peu près la même; elle peut cependant paraître plus dure, car il faut admettre que le *mèlek Assur* (roi d'Assyrie) du §. 5 est Salmanasar et celui du §. 6, Sargon, mais la chose est ainsi. On peut d'ailleurs supposer que le nom de Sargon se lisait dans le texte et qu'il en est tombé. Au chapitre xvii, §§. 9 et suivants, cette hypothèse n'est plus nécessaire<sup>1</sup>. »

Il serait possible, en effet, comme le suggère M. Oppert, que le nom de Sargon eût disparu du texte sacré par un fait d'inadvertance des copistes de la Bible. Dieu n'a point jugé à propos de faire des miracles pour prévenir toutes les distractions et les fautes de ceux qui ont transcrit les Livres Saints, quoiqu'il ait veillé à leur conservation de telle sorte qu'ils nous sont parvenus dans un état d'intégrité et de pureté dont n'approche aucun autre ouvrage de l'antiquité.

Cependant, sans rejeter absolument les explications de M. Oppert, il nous paraît plus naturel d'admettre, avec les anciens commentateurs, que Salmanasar a non seulement commencé, mais aussi achevé le siège de Samarie<sup>2</sup>. Pour nous, la solution la plus vraisemblable est celle-ci :

Sargon s'attribue la prise de Samarie, parce qu'il s'en rendit maître en effet, non pas néanmoins comme roi, mais

<sup>1</sup> J. Oppert, *Salmanasar und Sargon*, dans les *Studien und Kritiken*, 1871, p. 702-703.

<sup>2</sup> M. Oppert a soutenu, à l'Académie des Inscriptions, dans la séance du 6 juin 1890, que c'est Salmanasar, et non Sargon, qui a pris Samarie. Voir *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, t. xviii, 1890, p. 183. Il croit que la ville de Sabaraïn, dont la Chronique babylonienne, recto, col. 1, ligne 28, attribue la ruine à ce roi est Samarie, mais cette identification est douteuse. Il est à remarquer que la syllabe *ba*, peut se lire aussi *ma*, Samarain, mais ce n'est pas l'orthographe du nom de Samarie dans les inscriptions de Sargon. Quoi qu'il en soit, la *Chronique babylonienne* ne détruit pas l'hypothèse que nous émettons ici.



comme général de Salmanasar IV et en exécution de ses ordres. Nous savons par le récit de Ménandre, conservé dans Josèphe<sup>1</sup>, que Salmanasar faisait en même temps le siège de Samarie et celui de Tyr ; il ne pouvait diriger l'un et l'autre en personne ; il avait donc mis à la tête des troupes assiégeantes devant Samarie un de ses généraux, et ce général devait être Sargon. Il est sans doute impossible de le prouver ; mais tout homme de bonne foi conviendra que les écrivains israélites devaient être renseignés sur le nom du roi qui régnait en Assyrie au moment de la chute du royaume d'Israël. Si une révolte avait amené la mort du monarque, comme on le suppose, avant la prise de la ville, il est improbable que le bruit ne s'en fût pas répandu en Palestine, et que ce changement de roi n'eût pas été connu des vaincus, qui l'auraient appris de la bouche même de leurs vainqueurs. Puisqu'ils attribuent, d'une part, la ruine des dix tribus à Salmanasar IV, et que, d'autre part, Sargon se déclare dans toutes ses inscriptions le vainqueur de Samarie, on doit admettre que Sargon acheva le siège, en qualité de général de Salmanasar IV.

Il est vrai que Sargon déclare qu'il a pris Samarie au commencement de son règne, *ina ris sarruti*. Cette locution, comme celle de *surrat sarruti*, indique le commencement d'un règne. En Assyrie, comme à Babylone, les rois comptaient les années de leur règne, *patu*<sup>2</sup>, à partir de la première année civile qui suivait leur avènement au trône. Le temps de l'année précédente qui s'était écoulé depuis qu'ils avaient le pouvoir en main, était appelé *ris sarruti* ou

<sup>1</sup> Josèphe, *Ant. Jud.*, IX, xiv, 2.

<sup>2</sup> Ce mot, qu'on a souvent traduit par « campagne, » signifie seulement « année de règne, » commençant avec l'année civile, c'est-à-dire vers mars ou avril. Voir J. Oppert, *Records of the past*, t. VII, p. 22 ; A. Delattre, *Inscriptions historiques*, dans la *Revue catholique* de Louvain, 1878, p. 24, du tirage à part, où il donne des preuves décisives.

*surrat sarruti*<sup>1</sup>. Nous pensons qu'il ne faut pas presser ici le sens de ces mots. Sargon ne pouvait raconter dans ses Annales les exploits qu'il avait faits avant d'être roi. Il date la prise de Samarie des premiers mois de son règne, afin de pouvoir se l'attribuer. Ce fut peut-être ce triomphe qui lui valut la royauté. Nous ignorons s'il y avait des droits.

Les assyriologues ne sont point d'accord sur l'origine de Sargon. Il ne prend jamais sur les monuments le nom de fils de Salmanasar. M. Oppert avait cru qu'il était fils de Belpattissaru, mais son opinion est contestée, ainsi que l'hypothèse d'après laquelle ce roi ne serait monté sur le trône qu'à l'âge d'environ 70 ans, aurait été petit-fils d'Assurdan III, et, en cette qualité, désigné comme successeur par Assurnirar II, le prince qui régna avant Phul (Théglathphalasar). Sargon se vante, il est vrai, de son origine royale<sup>2</sup> : il se glorifie des 350 rois, ses prédécesseurs<sup>3</sup>, et Assaraddon, son petit-fils, ajoute à ce dernier titre celui de descendant de Belbani, fils d'Adasi, roi d'Assyrie, l'antique conquérant. Quoi qu'il en soit de ce point, et quoique la vie de Sargon appartienne à la partie de l'histoire d'Assyrie que nous connaissons le mieux aujourd'hui, grâce aux nombreuses inscriptions découvertes par les savants français à Khorsabad<sup>4</sup>,

<sup>1</sup> Cf. J. Oppert, dans les *Records of the past*, t. VII, p. 22 ; Chad Boscawen *Babylonian Antiquities*, dans l'*Academy*, 27 janvier 1878, p. 78.

<sup>2</sup> G. Lyon, *Keilschrifttexte Sargon's (Cylinder-Inschrift)*, ligne 48), p. 34-35.

<sup>3</sup> G. Lyon, *Keilschrifttexte Sargon's (Cylinder)*, ligne 45), p. 34-35. « D'après ce que l'on sait aujourd'hui de l'origine relativement récente de la monarchie et de la nation même des Assyriens, il y avait au moins 260, sur ces 350 rois, qui appartenait au pur domaine de la fable. » Fr. Lenormant, *Le déluge et l'épopée babylonienne*, dans le *Correspondant*, 25 janvier 1878, p. 253.

<sup>4</sup> Voir *Keilinschriftliche Bibliothek*, t. II, p. 120-121 ; H. Winckler, *Geschichte Babylonien und Assyriens*, p. 154, 330. Voir sur Sargon, G. Smith, dans la *Zeitschrift für ägyptische Sprache*, juillet 1859, p. 93-100, 106-112.



nous n'avons aucun renseignement sur son avènement au trône.

Les données que nous fournit le quatrième livre des Rois, dans plusieurs passages<sup>1</sup>, établissent que le siège de Samarie, entrepris par Salmanasar<sup>2</sup>, dura trois ans. Rien, dans les documents assyriens, ne contredit le témoignage de la Bible. On comprend donc qu'un siège si long et si difficile dut procurer beaucoup de gloire à celui qui le mena à heureuse fin. Salmanasar IV mourut probablement aussitôt qu'il eut été terminé, et après avoir donné l'ordre de transporter les Israélites en Assyrie, ordre qui fut exécuté par Sargon. Peut-être le roi d'Assyrie fut-il victime d'une sédition, et le général victorieux, devenu populaire par ses succès, lui fut-il donné comme successeur<sup>3</sup>.

Quoi qu'il en soit de la manière dont Sargon monta sur le trône d'Assyrie, ce prince, ayant abattu Samarie avant d'être réellement roi, est un peu embarrassé dans ses inscriptions pour raconter cet événement et lui fixer une date. Dans ses *Annales*, il le place au commencement de son règne et raconte seulement après, sa première campagne contre Humbanigas, roi d'Élam<sup>4</sup>; dans ses *Fastes*, il men-

<sup>1</sup> II (IV) Reg., xvii, 5; xviii, 1, 9, 40.

<sup>2</sup> II (IV) Reg., xvii, 3; xviii, 9.

<sup>3</sup> Tout semble indiquer que l'avènement de Sargon fut l'œuvre d'une révolution. Son nom ne ressemble pas aux noms royaux de son époque (mais il y avait eu autrefois un roi très ancien qui avait porté le même nom que lui, voir t. II, p. 281), il ne se donne jamais comme le fils de son prédécesseur immédiat, et ce qui prouve le mieux que la mort de Salmanasar IV fut accompagnée de grands troubles, c'est que tous les peuples tributaires en profitèrent pour s'affranchir de la domination de l'Assyrie. Sargon dut employer les quinze premières années de son règne à reconquérir les pays qui avaient été soumis à Théglathphalasar III. G. Smith, dans la *Zeitschrift für Sprache*, 1869, p. 94.

<sup>4</sup> Sur la valeur des dates des *Annales*, plus grande que celle des autres monuments de Sargon, voir Schrader, dans les *Studien und Kritiken*, 1872, p. 741-743.

tionne la prise de Samarie après son expédition contre Humbanigas, comme on va le voir dans le texte même de ses monuments. Il est certain que la guerre contre Élam eut lieu la première année de Sargon; ce n'est qu'autant que Samarie avait succombé avant son avènement au trône qu'on s'explique qu'il ait eu le temps de se rendre de Palestine en Assyrie pour y prendre possession de la royauté qui ne lui appartenait pas régulièrement et de porter encore ses armes, dès sa première année, contre Humbanigas<sup>1</sup>.

Voici du reste comment Sargon raconte la prise de Samarie. Dans sa grande inscription, qu'on a appelée inscription des *Fastes*, rédigée en 707, il dit :

23. Du commencement de mon règne jusqu'à ma quinzième année. Humbanigas, roi d'Élam, devant la ville de Duril j'ai défait, la ville de Sa-mi-ri-na (Samarie) j'ai assiégée, je l'ai prise.

24. 27, 290 de ses habitants j'ai déportés, 50 chars, je lui ai enlevés; aux autres (habitants), j'ai laissé leurs biens (?); j'ai établi sur eux mon lieutenant<sup>2</sup>; le tribut du roi précédent<sup>3</sup>

25. je lui ai imposé<sup>4</sup>.

<sup>1</sup> Hincks avait déjà remarqué que la prise de Samarie ne pouvait avoir eu lieu la même année que l'expédition contre Élam, 721. Voir G. Smith, dans la *Zeitschrift für ägyptische Sprache*, 1869, p. 96.

<sup>2</sup> Le système qui consistait à établir des gouverneurs assyriens dans les pays conquis, avait été inauguré par Théglathphalasar III. G. Smith, dans la *Zeitschrift für ägyptische Sprache*, 1869, p. 94. Voir plus haut, p. 517.

<sup>3</sup> M. Oppert, dans la traduction qu'il a donnée, en 1877, de cette inscription, *Records of the past*, t. IX, p. 5, *Inscription of Khorsabad*, suppose que Sargon désigne ainsi Théglathphalasar III qu'il ne veut pas nommer, contrairement à l'usage, parce qu'il ne le regardait pas comme un roi légitime.

<sup>4</sup> Oppert, *Fastes de Sargon*, l. 23-25; *Records of the past*, 1877, t. IX, p. 5; G. Smith, *The Assyrian Eponym Canon*, Extract xxii, B. C. 722 (?), p. 125; Schrader, *Die Keilinschriften und das alte Testament*, 1883, p. 272; *Keilinschriftliche Bibliothek*, t. II, p. 54-55; H. Winckler, *Keilinschriftliches Textbuch*, p. 24-25; Id., *Keilschrifttexte Sargon's*, p. 100-101.



Dans ses *Annales*, le roi d'Assyrie était encore plus explicite. Par malheur le texte des *Annales* est dans un très mauvais état de conservation. Voici une des parties qu'on peut encore lire :

1. Au commencement de mon (règne... j'assiégeai et je pris Samarie).
2. j'emmenai en captivité (27,290 de ses habitants); je me réservai cinquante chars pour ma part royale;
3. A la place de ceux (que j'avais déportés), je fis venir les habitants des pays que j'avais conquis;
4. Je leur imposai un tribut comme aux Assyriens<sup>1</sup>.

La date de la chute de Samarie fournie par les inscriptions cunéiformes est l'an 722 ou 721. Elle concorde parfaitement avec la date biblique. Cette exacte coïncidence prouve que les données chronologiques fournies par les livres des Rois et des Paralipomènes ne sont pas aussi altérées que quelques savants se plaisent à le supposer, et nous autorisent surabondamment à les respecter tant que leur altération n'est point établie.

<sup>1</sup> Schrader, *Die Keilinschriften und das alte Testament*, p. 160; 2<sup>e</sup> édit., p. 273-274. G. Smith, *The Assyrian Eponym Canon*, Extract XXI, p. 125, le donne de la manière suivante :

- B. C. 722, *Annals of Sargon*.
- 11... Samarie
  - 12, 13 (manquent)
  - 14... Samas me fit vaincre mes ennemis...
  - 15... j'emportai 50 chars, ma part royale, du milieu d'eux...
  - 16... je rétablis, et au delà de ce qui était auparavant j'établis... Le peuple, la conquête de mes mains...
  - 17... tribut le même que celui des Assyriens j'établis sur eux.

M. Oppert, dans la traduction des *Annales* qu'il a donnée dans les *Records of the past* (1876) t. VII, traduit plus exactement la ligne 16 : « Je les pris (les Samaritains) en Assyrie et à leur place je fis venir des hommes dans le lieu que mon bras avait conquis. » Ligne 1, il suppose que le nom du roi de Samarie est perdu (p. 28).

## CHAPITRE XI.

## LA DÉPORTATION DES ISRAÉLITES HORS DE LA SAMARIE.

Les monuments du vainqueur de Samarie confirment ce que nous apprend l'auteur sacré sur la déportation des Israélites. « A la place de ceux (que j'avais déportés), je fis venir les habitants des pays que j'avais conquis<sup>1</sup>. »

Les textes cunéiformes n'énoncent cependant que d'une manière générale la transplantation des dix tribus; mais la Bible nous fournit les détails que ne nous donne point Sargon. L'auteur des Rois raconte en deux endroits différents<sup>2</sup>, la captivité des Israélites; et il nomme les lieux où ils furent conduits, Hala, Habor, Gozan et les villes des Mèdes. Hala, en hébreu *Halah*, est généralement identifié avec Chalchitis dont parle le géographe Ptolémée<sup>3</sup> qui la place entre Anthémuse<sup>4</sup> et la Gauzanitide (Gozan), dans la Mésopotamie. C'est le Gla actuel, monceau de ruines dont le nom conserve encore les traces de son appellation primitive. Gla est situé près du Khabour supérieur, au-dessus de l'endroit où il opère sa jonction avec le Djéradjer, l'ancien Mygdonius<sup>5</sup>, et à peu de distance de sa source, qui est à

<sup>1</sup> Voir plus haut, p. 560, ligne 3.

<sup>2</sup> II (IV) Reg., xvii, 6; xviii, 11.

<sup>3</sup> Χαλχίτις, Ptolémée, *Geographiæ libri octo græco-latini*, v, 48, édit. Montanus, in-f°, Amsterdam, 1065, p. 142. Ce nom correspond bien à l'orthographe orientale du nom de Halah, חלה, transcrit exactement par Χαλχίς, dans les Septante, I Par., v, 26. (Dans les passages II (IV) Reg., xvii, 6; xviii, 11, ils transcrivent inexactement Ἀλαί.)

<sup>4</sup> Anthémuse est aussi mentionnée par Strabon, xvi, 1, § 27, édit. Didot, p. 636.

<sup>5</sup> Layard, *Nineveh and Babylon*, 1853, p. 312, note; voir la carte II,